

COMMUNE DE SAINT PRIEST LA FEUILLE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 04 OCTOBRE 2024

Membres présents : Mme VIGROUX-AUFORT Josiane, M. PIOFFRET Jean-Marc, M. GARRÉ Gilles, M. PRADEAU Yves, Mme CHABROULLET Carole, Mme LEPEYTRE Chantal, M. ADENIS Nicolas, M. BOUCHER Jean-Noël, M. CORBIN Nicolas.

Pouvoirs : Mme VERBRUGGHE Isabelle donne pouvoir à M. GARRÉ Gilles, Mme CLAVEYROLAS Sandrine donne pouvoir à Mme CHABROULLET Carole, Mme PATURAUD Amélie donne pouvoir à Mme LEPEYTRE Chantal, M. DESLANDES Gilles donne pouvoir à M. PRADEAU Yves.

Membre Excusée : Mme LAMETHE Sonia

Secrétaire de séance : Mme CHABROULLET Carole.

Quorum : 9 membres présents sur 14. Le quorum est atteint.

Ouverture de la séance à 20h40.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner le/ la secrétaire pour la durée de la séance du Conseil municipal. Il est proposé au Conseil Municipal de désigner Mme CHABROULLET Carole.

Madame La Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter un sujet à l'ordre du jour du Conseil : « Demande de subvention au titre de la DETR 2025 pour la rénovation du préau de l'école maternelle »

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, cet ajout.

► APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2024

Madame La Maire met aux voix ce procès-verbal envoyé auparavant au Conseil Municipal, celui-ci est accepté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité

VOTANTS : **13**

POUVOIRS : 4

POUR : **13**

ABSTENTION : **0**

► APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 SEPTEMBRE 2024

Madame La Maire met aux voix ce procès-verbal envoyé auparavant au Conseil Municipal, celui-ci est accepté à l'unanimité.

COMMUNE DE SAINT PRIEST LA FEUILLE

Adopté à l'unanimité	
VOTANTS : 13	POUVOIRS : 4
POUR : 13	ABSTENTION : 0

► **ACHAT D'UNE GLACIERE ISOTHERME PROFESSIONNELLE MAINTIEN DU FROID ANNULE ET REPORTE AU PROCHAIN BUDGET**

Madame La Maire informe le Conseil Municipal que cet achat n'était pas prévu au budget 2024 et sera donc reporté au prochain budget.

Adopté à l'unanimité	
VOTANTS : 13	POUVOIRS : 4
POUR : 13	ABSTENTION : 0

► **CESSION D'UN VEHICULE COMMUNAL**

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que le véhicule Renault Mégane du legs Mandrile est inutilisé. Il a 139 400 Kms et le contrôle technique est à faire.

Madame la Maire propose de le vendre pour 3 000 €.

Madame La Maire met aux cette vente, celle-ci est adoptée à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité	
VOTANTS : 13	POUVOIRS : 4
POUR : 13	ABSTENTION : 0

► **DEMANDE DE MAINTIEN AU TITRE DE LA DETR ET DE LA DSIL 2025 DU DOSSIER POUR L'EXTENSION DU RESTAURANT COMMUNAL 2024 DOSSIER N°1**

Madame la Maire demande au Conseil Municipal la prorogation au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) 2025 concernant le dossier pour l'extension du restaurant communal 2024.

Les autres subventions allouées sont : 175 000 € du Fonds-Vert et 30 000 € de Boost Commune.

Madame La Maire met aux voix cette demande de prorogation, celle-ci est acceptée à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité	
VOTANTS : 13	POUVOIRS : 4
POUR : 13	ABSTENTION : 0

► **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2025 POUR L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'ECOLE DOSSIER N° 2**

Madame La Maire informe le Conseil Municipal de la demande de Monsieur Le Directeur de L'école d'acheter du matériel informatique qui est devenu obsolète depuis longtemps dont : 5 portables avec souris et Pack Office.

Des devis sont en cours :

COMMUNE DE SAINT PRIEST LA FEUILLE

AIM : 4 866,00 TTC, 4 055,00 € H.T. : 2000 € de subvention minimum accordée.
655,00 HT/ordinateur portable, 95 € l'installation.
2 M Multimédia : en attente du devis

Madame La Maire met aux voix cette demande de subvention, celle-ci est acceptée à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité	
VOTANTS : 13	POUVOIRS : 4
POUR : 13	ABSTENTION : 0

► DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2025 POUR LA RENOVATION DU PREAU DE L'ECOLE MATERNELLE

Madame La Maire informe le Conseil Municipal que le devis de l'Entreprise Martinet datant du 29/04/2024, concernant la rénovation du préau de l'école maternelle doit faire l'objet d'une réactualisation afin de pouvoir demander la subvention DETR 2025.

Le montant était : 11 343.00 TTC, 9 452,00 € HT

Madame La Maire met aux voix cette demande de subvention, celle-ci est acceptée à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité	
VOTANTS : 13	POUVOIRS : 4
POUR : 13	ABSTENTION : 0

QUESTIONS DIVERSES

- Madame La Maire informe le Conseil du déclenchement d'un plan de protection et de sauvegarde a été mis en place pour un couple de la commune.
- Madame La Maire informe le Conseil Municipal de la réunion avec la Fédération des Chasseurs qui avaient sollicité la Mairie concernant la plantation de haies pour le mois de novembre.
Monsieur Le Directeur de l'école a donné son accord afin que les élèves participent également.
- Madame La Maire informe le Conseil Municipal de la réunion avec le chargé de mission de l'Office International de l'Eau recruté par la Communauté de Communes du Pays Sostranien pour la prise de compétences GEMAPI.
- Madame La Maire informe le Conseil Municipal des coupes de bois de certains propriétaires au village de Souvelinges : 2 pistes possibles pour récupérer le bois mais une des deux est très abîmée.
Voir ce problème avec l'entreprise qui a effectué les travaux.
- M. PRADEAU Yves informe le Conseil Municipal qu'un tronçon des routes à la Berthonnerie et à la Bergeade ont été refaits.

COMMUNE DE SAINT PRIEST LA FEUILLE

La traversée de route à la Bergeade va être débouchée sinon la route risque d'être encore endommagée.

- M. CORBIN Nicolas informe le Conseil Municipal qu'au village de la Berthonnerie au niveau du pont lorsque l'on vient de sagnemoussouse, le garde-corps du pont penche de plus en plus. Concernant l'adressage, sa taxe foncière reçue par mail avait une mauvaise adresse postale.

- Mme CHABROULLET Carole remercie les agents municipaux pour le rebouchage des trous.

- M. BOUCHER Jean-Noël fait un rappel concernant l'élagage comme demandé au dernier Conseil Municipal.

- M. ADENIS Nicolas informe le Conseil Municipal qu'il y a un problème pour manœuvrer entre le local communal et le cimetière, il demande si cela est possible de reculer les 2 grandes grilles d'1 à 2 mètres 50. Il y aurait un poteau à modifier le long du mur et également voir pour buser le fossé.

- M. PIOFFRET Jean-Marc demande si les démarches ont été faites concernant la prévoyance pour les agents. Mme La Maire précise qu'une délibération sera proposée pour le conseil municipal du mois de novembre.

Suite à l'Assemblée Générale de l'AMAC, Mr PIOFFRET indique qu'il serait envisagé d'imposer l'installation de médecins.

- M. GARRE Gilles informe le Conseil Municipal concernant l'Epouvantrail : une réunion avec l'Ufolep a eu lieu afin de finaliser l'organisation. Les Associations des Saltimbanques et du Petit Patrimoine vont participer. La recherche de bénévoles est en cours.

Il faut avoir le maximum de personnes à inscrire afin de faire la déclaration pour les signaleurs. Les 2 parcours ont été validés. Les agents techniques sont en train de les nettoyer.

Une demande de Mme Tavernic du CPIE a été faite à la Mairie, celle-ci souhaite faire venir les communes de Saint Martial Le Mont et Saint Fiel concernant la gestion des eaux pluviales.

Ce rendez-vous est prévu le 05/12/2024 après-midi sur la commune afin de présenter l'éco-lotissement.

→ Information de Mme VERBRUGGHE Isabelle lue par M. Gilles Garré : nous avons 96 colis de Noël pour les Aînés cette année, la mise en sac sera faite à partir du 10 décembre. Le Conseil Municipal sera averti de la distribution de ceux-ci .

Prochain Conseil Municipal le 11 novembre 2024.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 h 30.

La Maire,
Josiane VIGROUX-AUFORT

La Secrétaire de séance
Carole CHABROULLET